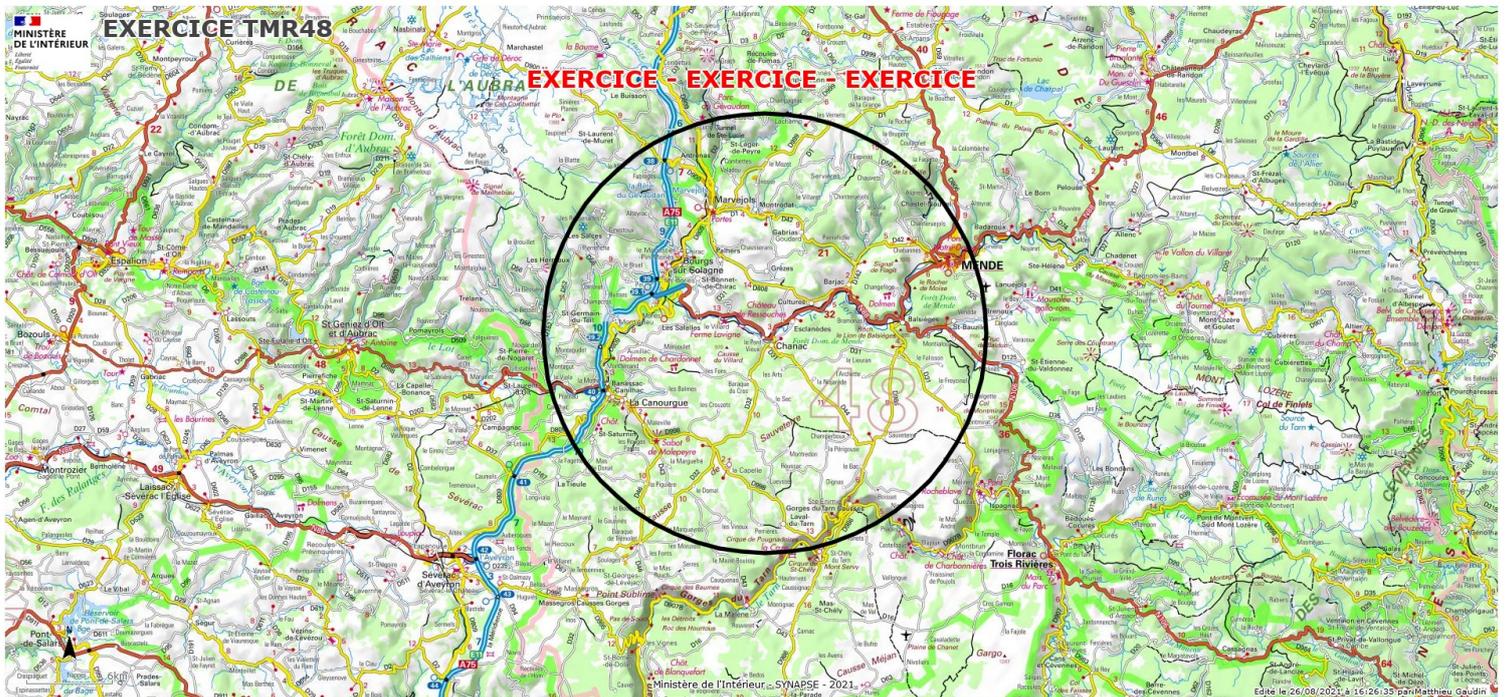




**PRÉFÈTE  
DE LA LOZÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Exercice d'urgence Transport de matière nucléaire



**Dossier  
de presse**



Le 5 octobre 2021

Direction des services du cabinet  
Service départemental de la communication  
interministérielle  
Tél. : 04 66 49 67 43 / 06 74 57 49 65  
Mél. : [pref-communications@lozere.gouv.fr](mailto:pref-communications@lozere.gouv.fr)

Retrouvez-nous sur :  
[www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet\_48  
Facebook



## Le transport de matières radioactives, c'est quoi ?

Chaque année, environ 800 000 transports de substances radioactives sont organisés en France pour près de 900 000 colis transportés. Dans ce secteur, on parle de diversité de transports.

Les transports liés à l'industrie électronucléaire constituent une part limitée des transports de substances radioactives, mais présentent les plus forts enjeux de sûreté.

Ces transports concernent la filière nucléaire à hauteur d'environ 15 %, l'industrie pour la réalisation de contrôles et mesures (65%) et le secteur médical (20%).

La quantité de matière nucléaire transportée va de quelques grammes à plusieurs centaines de tonnes. En cas d'accident, et selon la nature de la matière transportée, il est susceptible de générer un risque d'irradiation, de relâchement de radio-éléments ou chimiques.

Le groupe international Orano, acteur majeur de l'énergie nucléaire, opère plus de 5 000 transports dans le monde par an. Présent à l'international sur le marché du transport de matières nucléaires, Orano NPS joue un rôle essentiel dans l'organisation des transports spécialisés en proposant de nombreux services à ses clients tels que la formation, l'assistance technique et le suivi de la réglementation.

## La sûreté nucléaire, c'est quoi ?

La sûreté nucléaire est l'ensemble des dispositions techniques et des mesures d'organisation relatives à la conception, à la construction, au fonctionnement, à l'arrêt et au démantèlement des installations nucléaires de base, ainsi qu'au transport des substances radioactives, prises en vue de prévenir les accidents ou d'en limiter les effets.

## Quels sont les risques du transport de substances radioactives ?

- L'irradiation externe des personnes en cas de détérioration du colis
- L'inhalation ou l'ingestion de particules radioactives par des personnes en cas de relâchement de substances radioactives
- La contamination de l'environnement
- Le démarrage d'une réaction nucléaire en chaîne non contrôlée



## Sur la route, comment reconnaît-on un véhicule transportant des substances radioactives ?

Les véhicules transportant des colis de substances radioactives (hormis les colis présentant des enjeux de sûreté très faibles) doivent comporter, sur leurs côtés et à l'arrière, une plaque. La

prudence est fortement recommandée lorsque l'on partage la route avec ce type de camions.



## En matière de transport nucléaire, qui gère quoi ?

En France, il existe l'Autorité de sûreté nucléaire et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

**L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)** assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les populations et l'environnement des risques liés à l'utilisation du nucléaire.



Créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, cette autorité administrative est chargée de contrôler les activités nucléaires civiles en France. Elle contribue à l'élaboration de la réglementation, claire, accessible et proportionnée aux enjeux et participe à l'information des citoyens.



**L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)**, est l'expert public en matière de recherche et d'expertise sur les risques nucléaires et radiologiques. Il est l'appui technique des autorités de

sûreté nucléaire.

Son champ de compétences couvre l'ensemble des risques liés aux rayonnements ionisants, utilisés dans l'industrie ou la médecine, ou encore les rayonnements naturels.

Plus précisément, l'IRSN exerce ses missions d'expertise et de recherche dans les plusieurs domaines : surveillance radiologique de l'environnement et intervention en situation d'urgence radiologique, radioprotection de l'homme, prévention des accidents majeurs dans les installations nucléaires, sûreté des réacteurs, sûreté des usines, des laboratoires, des transports et des déchets, expertise nucléaire de défense.

### Les missions de l'État

- Veiller à la sécurité des usagers de la route
- Veiller aux conditions d'emploi des salariés, de la sécurité et de la concurrence
- Garantir la mise en œuvre des sanctions prises à l'encontre des entreprises qui contreviennent aux réglementations en vigueur
- Les contrôles sont assurés par des agents relevant de différents ministères : ministère de la transition écologique et solidaire, ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, du ministère de l'Intérieur (police-gendarmerie), du ministère de l'économie, des finances et de la relance, des comptes publics (douanes).
- Le ministère chargé du transport coordonne l'action de l'État dans ce domaine et dispose à cet effet d'agents spécialisés, les contrôleurs des transports terrestres qui interviennent sur route et en entreprise. Ces agents sont spécialement formés à l'application des réglementations internationales, européennes et nationales applicables au domaine du transport.





## L'exercice Transport TMR Lozère le 5 octobre 2021

Sur l'ensemble des transports nucléaires, en France, on recense 75 incidents en 2020 avec de faibles conséquences sur les populations et l'environnement. Néanmoins, il y a lieu de se préparer à une telle éventualité.

Le département de la Lozère n'est pas pourvu d'une installation nucléaire civile ou militaire, mais sa position géographique et les infrastructures routières qui le traversent en font un lieu de passage pour des transports de matières radioactives.

### Protéger les populations et l'environnement en cas d'accident

Dans ce contexte, la préfecture de la Lozère participe à la culture du risque nucléaire parmi les départements « non nucléaires », en faveur d'une meilleure protection des populations et de l'environnement en cas d'accident, en organisant mardi 5 octobre 2021 un exercice d'urgence nucléaire dans le cadre d'un accident de transport de substances radioactives.

Cet exercice transport « TMR Lozère », de grande ampleur, initialement prévu en 2020 et reporté pour des raisons liées aux contraintes sanitaires COVID-19, est préparé sous la coordination de la préfecture de Lozère, en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Il engage des moyens sur le terrain à partir d'un scénario réaliste faisant intervenir durant toute une journée l'ensemble des acteurs du secours, de la sécurité publique et nucléaire. Il mobilisera les parties prenantes du scénario, l'exploitant (l'expéditeur simulé), LMC en tant que transporteur, Orano NPS ainsi que le siège d'Orano et les autorités locales, le centre opérationnel départemental (COD) activé à la préfecture, les services départementaux, la division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire et le commissariat à l'énergie atomique.

Des experts de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), et de Météo France participeront également. Les autorités nationales mettent à disposition de l'exploitant et de la préfecture leurs cellules de crise de façon à pouvoir leur apporter un appui technique pour les décisions à prendre, notamment pour protéger les populations.

« S'il s'agit seulement d'un exercice, tous les acteurs joueront leur rôle en conditions réelles. L'objectif est de les entraîner à faire face à un événement dont ils découvrent le scénario au dernier moment. Il s'agit aussi de tester et de valider l'efficacité du dispositif de gestion de crise » rappelle Valérie Hatsch, Préfète de la Lozère.





## Les objectifs de l'exercice lozérien

L'exercice TMR Lozère vise, comme tous les exercices nationaux, à tester les dispositifs prévus tant du côté des pouvoirs publics que de l'exploitant, en cas d'accident de transport de substances radioactives (ORSEC TMR notamment).

Il s'agira de :

- Vérifier le niveau de compréhension et l'approche pédagogique lors d'une gestion de crise nucléaire pour un département « non nucléarisé », ce qui implique la connaissance des différents acteurs et de quelques éléments scientifiques et techniques
- Savoir identifier le risque, faire monter en puissance le dispositif de gestion de crise, solliciter les conseils auprès des bons interlocuteurs, et adopter la stratégie de réponse à l'incident
- Analyser les actions de terrain qui seront jouées par une partie des acteurs
- Assurer une communication sereine et adaptée sur l'accident, ce qui implique de coordonner au maximum cette communication avec les acteurs de la filière et d'être capable de résister à la pression médiatique.
- Tester le grément et le fonctionnement des cellules de crise
- Tester les différentes phases de la gestion de crise

La simulation porte sur les différentes phases d'un événement. La remontée d'alerte vérifie tout d'abord le bon fonctionnement de la chaîne d'information, depuis l'appel du premier témoin jusqu'aux autorités en passant par les services de secours.

Au niveau de la préfecture, la mobilisation des services devant rejoindre le COD sera jouée en conditions réelles.

Le centre de crise établira ensuite le diagnostic, en particulier sur l'état du colis accidenté, son évolution, les conséquences, les dispositions visant à protéger la population et l'environnement. Il mettra en œuvre des actions de communication, pour aider les pouvoirs publics à protéger la population et l'environnement, à partir des premiers constats faits par les pompiers.

### Retour d'expérience

A l'issue de l'exercice, un retour d'expérience (REX) répondra à plusieurs objectifs :

- aboutir à une vision partagée de la gestion de la crise
- repérer les points positifs pour les pérenniser, et les situations à corriger afin d'améliorer les capacités de réponse
- valoriser l'expérience acquise et sensibiliser les futurs acteurs concernés. Dans cette perspective, chaque entité participante sera invitée à réaliser un processus d'évaluation interne « à chaud » et « à froid ».



## Les acteurs mobilisés pour l'exercice d'urgence TMR Lozère

- Préfecture de la Lozère
- Zone de Défense Sud :
  - ➔ Cellule Mobile d'Intervention Radiologique 34
  - ➔ Cellule Mobile d'Intervention Radiologique 31
  - ➔ Cellule mobile de lutte contre les risques radiologiques 12
- Autorité de sûreté nucléaire (ASN)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)
- CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
- MARN : Mission nationale d'appui aux risques nucléaires
- ORANO, acteur majeur de l'énergie et du combustible nucléaire
- CRISOTECH, l'innovation au service de la gestion de crise
- OFB : Office français de la biodiversité
- Police nationale Lozère
- Gendarmerie nationale Lozère
- Délégation militaire départementale & 13ème demi-brigade de Légion étrangère
- Conseil départemental de la Lozère
- Service départemental d'incendie et de secours de la Lozère
- Direction départementale des territoires de la Lozère
- Direction interdépartementale Routes Massif Central
- Hôpital de Lozère & SAMU
- Agence Régionale de Santé





## Les services mobilisés toute la journée sur le terrain



Le scénario : deux camions se percutent en début de matinée ce mardi 5 octobre 2021 entre Les Ajustons et La Canourgue au niveau de la D 809 près de l'A75. L'un des camions transportait 81 fûts de UO<sub>2</sub> (Uranium appauvri) provenant de Suède et à destination de Pierrelatte. L'autre camion contenait de l'acétylène. Un incendie s'est déclaré et a été éteint. Des fûts endommagés de UO<sub>2</sub> étaient présents sur la route et en contrebas au niveau du Lot. Sur place, Samu, pompiers, gendarmes, agents de la DIR et du CD étaient mobilisés. Les équipes mobiles d'Orano NPS et de l'IRSN étaient sur place pour réaliser des mesures radiologiques sur l'environnement, des personnes primo-arrivantes sur les lieux de l'accident et sur la population à proximité.





RADIOACTIVE

7